

VALLEE DE SEINE

Port Seine Métropole Ouest : Des travaux sous haute surveillance

■ MAXIME MOERLAND

En deux jours, le projet du Port Seine Métropole Ouest a changé de vitesse. Mercredi soir, une réunion publique fleuve, longue de plus de deux heures, a brassé inquiétudes et arguments à l'Espace Boris Vian d'Achères. Le lendemain, le décor était tout autre : casques blancs et discours officiels pour la pose de la première pierre, marquant le coup d'envoi officiel de la phase 1 des travaux.

Les premiers coups de pelleuses ont en effet été donnés quelques semaines plus tôt, au tout début du mois de septembre, après une longue phase de travaux préparatoires (voir notre édition du 14 février 2024) et une consultation qui a débuté... il y a plus de dix ans. Il faut dire que ce projet est

de mieux alimenter les chantiers du Grand Paris. Mais le port ne sera pas qu'une « zone logistique » : 19 hectares seront dédiés à des aménagements paysagers (berges renaturées, parcs, belvédère...) pour faire du site un « quartier portuaire intégré » ancré dans le territoire.

Un telle entreprise ne peut se faire sans un chantier colossal, et ça, les riverains en sont bien conscients... et ne cachent pas leur inquiétude. Plusieurs d'entre eux étaient d'ailleurs présents à la dernière réunion publique d'information, le 24 septembre, pour trouver réponses à leurs questions et à leurs craintes. « Tout ça, ça va faire combien de camions par jour sur les routes ? », s'est interrogé un habitant d'An-

à ne travailler que de 7h à 18h en semaine, souligne Jean-Yves Hardy, responsable du projet PSMO pour Haropa Port. *Donc pas de travail le week-end ni en soirée, ça réduit déjà les horaires où vous pourriez avoir des nuisances. Pour les travaux bruyants, notamment les travaux de battage quand des engins enfoncent des pieux dans le sol, on s'engage à vous prévenir à minima 2 semaines avant sur le site internet.*

Le maître d'ouvrage et l'entreprise vont également déployer des capteurs sonores afin d'avoir en permanence un œil sur les décibels : les « méduses », sortes de radar sonores permettant de localiser les sources de sons, seront au nombre de 4. « Ces capteurs de bruit font une mesure assez fréquemment, c'est de l'ordre de la minute », précise Jean-Yves Hardy. Des vaporisateurs seront également déployés pour limiter l'empoussièrement, tandis que pour le trafic de poids-lourd pendant le chantier, Haropa Port évoque un pic allant de 20 à 49 rotations moyennes journalières par mois, pendant la période de terrassement de la darse qui durera jusqu'à octobre 2026.

En cas de nuisances trop importantes, les riverains auront plusieurs canaux à leurs dispositions pour faire remonter leurs observations. D'abord le réseau Sentinelles, mis en place il y a déjà quelques mois et qui permet à des habitants désignés, dont le contact est accessible sur le site internet de Haropa Port, de faire remonter des informations ou de potentielles nuisances relevées par les riverains. Les équipes de l'établissement public chargé du projet promettent également d'être réactives via l'adresse email de contact (portseinenetropoleouest@haropaport.com), tandis qu'un autre moyen de signalement s'apprête à voir le jour dans le courant du mois d'octobre : l'application pour smartphone Mon Chantier, qui permettra de suivre gratuitement les actualités et prochaines étapes du chantier.

« On a mis en place des moyens pour que tout se passe bien », assure

Alors que la phase 1 du chantier a débuté en septembre après plusieurs mois de travaux préparatoires, Haropa Port continue de dévoiler les contours du projet. Si les riverains s'inquiètent des nuisances que pourrait provoquer ce chantier gargantuesque qui doit s'étendre sur 15 ans, l'établissement public gestionnaire du port promet de nombreuses mesures de suivi pour maîtriser son impact.



La première phase de travaux, d'une durée de deux ans, va permettre de mettre en œuvre les premières fonctionnalités portuaires.

Éliette De Lamartinie, directrice de l'aménagement pour Haropa Port, qui a mis en avant le « retour d'expérience » de l'année de travaux écoulée, avec la création de la zone de découplage et le déplacement des bateaux-logements. « S'il y a des nuisances sonores, notre principale mesure de prévention c'est d'activer des murs anti-bruits. On n'a pas pris

l'offre la moins chère, on a pris l'offre de Vinci parce qu'elle était un cran au-dessus sur les aspects environnementaux, et ces murs anti-bruits sont un élément parmi d'autres qui ont fait la différence ». À voir, désormais, si toutes ces mesures seront suffisantes pour ne pas perturber le quotidien des riverains ces prochaines années. ■



La cérémonie officielle de pose de la première pierre a eu lieu le jeudi 25 septembre en présence d'élus locaux.

quelque peu ambitieux : le Port Seine Métropole Ouest occupera une emprise d'environ 100 hectares, répartis sur les communes d'Achères, Andrézy et Conflans-Sainte-Honorine. Porté par Haropa Port (anciennement Ports de Paris) et prévu pour se déployer jusqu'en 2040, ce projet se présente comme une plateforme multimodale (fluvial, ferroviaire et routier) dédiée au transport des matériaux de construction, qu'ils soient bruts ou préfabriqués.

Pourquoi ? Parce que ses promoteurs veulent encourager le report modal, c'est-à-dire transférer une partie du trafic des poids lourds vers le fleuve et le rail, afin de soulager les routes, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et

drésy. « Que se passera-t-il quand les relevés sonores dépasseront les limites ? », s'est demandé un voisin conflanais. Plusieurs élus étaient d'ailleurs dans la salle, comme le conseiller municipal d'opposition conflanais Alexandre Garcia, qui a cherché à être rassuré quant aux « nuisances sonores » et aux « relevés d'empoussièrement ».

Si ses représentants se sont voulus prudents et ont souhaité « ne rien promettre », force est de constater que Haropa Port mise beaucoup sur ses mesures de maîtrise d'impact pour le chantier à venir, qui s'étendra sur pas moins de 15 ans. À commencer par la gestion du bruit que peut occasionner un tel chantier. « L'entreprise (chargée des travaux, Ndlr) s'est engagée

Le calendrier des travaux

Phase 1 : 2025-2027 (34 Ha)

- Creusement de l'entrée de la darse et ouverture vers la Seine
- Aménagement des berges, de l'escale à passager, du poste de découplage,
- de la route du Barrage et des cheminements doux.

Phase 2 : 2030-2031 (14 Ha)

- Allongement de la darse afin de proposer de nouvelles zones amodiables et réalisation du Quai à Usage Partagé (QUP)
- Réalisation des cheminements doux en continuité des premières voiries
- Poursuite des aménagements paysagers et environnementaux.

Phase 3 : 2034-2035 (14,7 Ha)

- Finalisation de la darse dans sa totalité et des quais associés
- Réalisation des aménagements paysagers et environnementaux à l'ouest de la darse (zone humide de l'esplanade de la darse, la prairie de l'esplanade)
- Poursuite des aménagements et des connexions des cheminements doux.

Phase 4 : 2036-2037 (10,7 Ha)

- Achèvement de l'avenue de l'Écluse
- Livraison des aménagements paysagers et environnementaux
- Poursuite l'aménagement des cheminements doux.

Phase 5 : 2039-2040 (18,1 Ha)

- Réalisation du Parc des Hautes Plaines et des aménagements paysagers et environnementaux
- Livraison des dernières parcelles pour les entreprises
- Aménagement des dernières voiries
- Finalisation des cheminements doux.